



Vollèges le 17 juillet 2017

Commune de Vollèges

com.volleges@dransnet.ch
www.volleges.ch

Tél. 027 780 64 10
Fax 027 780 64 11

Extrait des décisions du conseil communal du 22.06.2017

Réuni en séance ordinaire le 22.06.2017, le conseil communal :

- a approuvé les procès-verbaux des assemblées bourgeoise et primaire du 7 juin 2017 ;
- a, dans le cadre du recensement des bâtiments dignes de protection, validé les fiches et le plan pour le village de Vens. Il a également décidé de transmettre les documents au Canton pour approbation. Dès leur retour, la commission de l'aménagement du territoire va organiser une séance d'information à la population avant la mise en consultation ;
- a autorisé la construction d'une habitation en résidence principale et en dérogation à l'art. 77a du RCCz (distance au fonds voisin) sur la parcelle no 1493, folio 9 au lieudit Les Vignes à Vollèges à Mme Daniela Rosset ;
- a autorisé la modification d'un projet autorisé (garage) sur la parcelle no 1655, folio 10 à Chemin-Dessus à M. Buthey Benjamin ;
- a autorisé la transformation d'un raccord en garage sur la parcelle no 2175, folio 13 au Levron à M. Augustin Joris ;
- a autorisé la construction d'un cabanon de jardin (9m2) sur la parcelle no 1105, folio 8 au lieudit Etiez à Vollèges à l'entreprise Baillifard-Rodrigues SA ;
- a adjugé à l'entreprise Joseph Carron SA les travaux pour la pose d'un enrobé sur la parcelle no 2743, folio 15 au lieudit Les Mellays au Levron pour le montant de son offre s'élevant à **Fr. 4'706.10 TTC** ;
- a adjugé les travaux pour l'automatisation du réservoir de Vens aux entreprises suivantes :
 - Bureau Lami SA - automatisation réservoir de Vens Fr. 17'928.00 TTC
 - Dransénergie - coffret de commande Fr. 8'993.85 TTC
 - Paul Terrettaz - installation sanitaire Fr. 23'510.15 TTC
 - Terrettaz électricité SA, installation électrique Fr. 5'831.10 TTC

TOTAL

Fr 56'263.10 TTC
=====

- a accepté la proposition de la commission « Sécurité » et a décidé de faire inscrire sur le sol à l'entrée du village d'Etiez, côté Bagnes la mention « Zone 30km/h » ;
- a, sur la demande du conseiller Patrice Berguerand, décidé d'offrir l'apéritif après la séance de présentation des projets de transformation de la cure et du réaménagement des cimetières du dimanche 25 juin 2017 à la salle ART à Vollèges.

ADMINISTRATION COMMUNALE
DE VOLLEGES